

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29/09/2022

ID : 079-200069755-20220922-C22_09_2022_34-DE

Date de la convocation : 20/06/2022

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
56	23	29	6

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juin à dix-huit heures et trente-six minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes, 3 rue du Parc 86370 Marigny-Chemereau.

Etaient présents : MONToux Johan (suppléant GREGOIRE Philippe) – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – OLIVET Jacky – GRIMAUD Jean-Paul – SARDET Gérard – PROUST Laurent – LE GUERN Romain – BELLIN Philippe – BIBAUD André – PICHON Gilles – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – CACLIN Philippe – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra – BOUCHET Roland – JEAN Gisèle – BRANGER Geneviève – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy – BOUILLEAU Thierry (suppléant GEORGEL Sophie)

Etaient excusés : MARTIN-CHARDONNIER Estelle (donne pouvoir à TEXIER Stéphane) – CHARGELEGUE Jérôme – DRECQ Nelly (donne pouvoir à PROUST Laurent) – JESBERGER Gilles – DILLOT Jean-François – MAURY Jean-Pierre – GEORGEL Sophie – GIRARDEAU Jules – BEAU Jacky (donne pouvoir à CACLIN Philippe) – LAFRECHOUX Joël – LATU Roland – BARBOTIN Bernard (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – GARGOUIL Francis (donne pouvoir à TILLET François) – JARASSIER Michel (donne pouvoir à JEAN Gisèle)

Etaient absents : SOUCHE Guy – VERGNAUD Sophie – THOMASSE Gabriel – DUVILLIER Didier – GORRY Jean-Michel – DUPERRIER Didier – CARRETIER Michel – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BOCK François – PIN Olivier – THEVENET Roland – CHASSIN Julien – GAYET Olivier – RENOARD Chantal – BOIRON William – CHOISY Jean-Michel

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline – MIRLYAZ Manuel

Délibération n°243_28062022

Intégration du Vigeant et d'Availles Limouzine, Communauté de communes de Vienne et Gartempe

Vu les statuts du Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud ;

Le Président informe le conseil syndical que la communauté de communes de Vienne et Gartempe a délibéré pour que le Syndicat intègre dans son périmètre les communes du Vigeant et d'Availles Limouzine (délibération n°CC/2022-32).

Il précise qu'il a transmis en début d'année 2022 à la communauté de communes un courrier pour proposer une extension de périmètre afin que les limites administratives du Syndicat correspondent au bassin versant la Clouère.

Il propose d'intégrer les communes du Vigeant et d'Availles Limouzine, communauté de communes de Vienne et Gartempe, dans le périmètre du Syndicat pour la compétence GEMAPI.

AR Préfecture

086-200058832-20220628-243_28062022-DE
Reçu le 12/07/2022
Publié le 12/07/2022

Après délibération, les élus votent à l'unanimité l'extension de périmètre de la compétence GEMAPI au Vigeant et Availles Limouzine.

Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le Président,
M. Philippe BELLIN
A Valence en Poitou, le 12/07/2022



AR Prefecture

086-200058832-20220628-243_28062022-DE
Reçu le 12/07/2022
Publié le 12/07/2022